

EXTH ECOWATT®

VMBP Ventilation Mécanique Basse Pression
Habitat collectif

PV Efectis : EFR-16-002343



Maintenance
facilitée



SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS.....	3
1.1 Avertissements	3
1.2 Consignes de sécurité	3
1.3 Réception – Stockage	3
1.4 Garantie.....	4
2. PRÉSENTATION PRODUIT	4
2.1 Description.....	4
2.2 Courbes aérauliques	5
3. INSTALLATION	7
3.1 Dimensions et poids	7
3.2 Manutention.....	11
3.3 Choix emplacement.....	11
3.4 Assemblage des accessoires.....	12
4. RACCORDEMENT AÉRAULIQUE	12
5. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	13
5.1 Précautions préalables	13
5.2 Caractéristiques électriques	13
5.3 Raccordement électrique de l'interrupteur de proximité	13
5.4 Raccordement électrique d'une commande Marche / Arrêt externe	14
5.5 Raccordement électrique d'un relais - défaut de ventilation.....	14
5.6 Raccordement électrique de la télécommande TCOM RMEC (accessoire en option).....	15
6. MISE EN SERVICE.....	16
6.1 Description des touches du boîtier de régulation RMEC.....	16
6.2 Calibration des capteurs de pression intégrés (ÉTAPE OBLIGATOIRE)	16
6.3 Niveaux d'accès	16
6.4 Niveau de priorité de commande.....	18
6.5 Commande Marche / Arrêt locale	19
6.6 COP : Pression constante	20
7. MAINTENANCE	20
7.1 Précautions préalables	20
7.2 Fréquence d'entretien.....	20
7.3 Accès au moto-ventilateur	21
7.4 Remplacement du moto-ventilateur.....	22
7.5 Pièces de rechange.....	23
8. GESTION DES DÉCHETS	24
8.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux.....	24
8.2 Traitement d'un DEEE Professionnel	24

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Avertissements

Ce produit a été fabriqué en respectant de rigoureuses règles techniques de sécurité, conformément aux normes de la CE. La déclaration CE est téléchargeable depuis le site internet (coordonnées en dernière page). Avant d'installer et d'utiliser ce produit, lire attentivement ces instructions qui contiennent d'importantes indications pour votre sécurité et celle des utilisateurs, pendant l'installation, la mise en service et l'entretien de ce produit. Une fois l'installation terminée, laissez ce manuel dans la machine pour toute consultation ultérieure. L'installation de ce produit (mise en œuvre, raccordements, mise en service, maintenance) et toutes autres interventions doivent être obligatoirement effectuées par un professionnel appliquant les règles de l'art, les normes et les règlements de sécurité en vigueur. Elle doit être conforme aux prescriptions relatives à la CEM et à la DBT.

Nous recommandons à toutes les personnes exposées à des risques de respecter scrupuleusement les normes de prévention des accidents. La responsabilité du constructeur ne saurait être engagée pour des éventuels dommages corporels et/ou matériels causés alors que les consignes de sécurité n'ont pas été respectées ou suite à une modification du produit.

Les caissons EXTH ECOWATT® sont destinés aux applications de VMBP (Ventilation Mécanique Basse Pression) dans les habitats collectifs :

- Installation intérieure ou extérieure
- Température environnement : -20°C / +50°C
- Humidité relative : maxi 95% sans condensation
- Atmosphère non potentiellement explosive
- Atmosphère à faible salinité, sans agents chimiques corrosifs

1.2 Consignes de sécurité

- S'équiper des EPI (Equipement de Protection Individuelle) appropriés avant toute intervention.
- Avant d'installer le caisson de ventilation, s'assurer que le support et l'emplacement soient suffisamment résistants pour supporter le poids du caisson et des accessoires éventuels.
- Ne pas ouvrir les panneaux d'accès sans avoir coupé l'alimentation électrique à l'interrupteur – sectionneur cadenassable présent sur l'unité.
- Si des travaux sont à effectuer dans l'appareil, couper l'alimentation électrique sur le disjoncteur principal et s'assurer que personne ne puisse le remettre en marche accidentellement.
- Assurez-vous que les parties mobiles sont à l'arrêt.
- Vérifier que le moto-ventilateur ne soit pas accessible depuis les piquages de raccordement. (gaine de raccordement ou protection grillagée).

Avant de démarrer, vérifier les points suivants :

- S'assurer que l'appareil ne contient pas de corps étranger.
- Vérifier que tous les composants sont fixés dans leurs emplacements d'origine.
- Vérifier manuellement que les ventilateurs ne frottent pas ou ne soient pas bloqués.
- Vérifier le raccordement de la prise de terre.
- Vérifier que le couvercle d'accès est bien fermé.

1.3 Réception – Stockage

En cas de manque, de non-conformité, d'avarie totale ou partielle des produits délivrés, l'Acheteur doit conformément à l'article 133-3 du Code du commerce émettre des réserves écrites sur le récépissé du transporteur et les confirmer dans les 72 heures par lettre recommandée avec un double à destination du vendeur. La réception sans réserve du matériel prive l'Acheteur de tout recours ultérieur contre nous.

Le produit doit être stocké à l'abri des intempéries, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature durant son transport l'amenant du fournisseur au client final, et sur le chantier avant installation.

1.4 Garantie

Le matériel est garanti 24 mois à compter de la date de facturation. La garantie se limite au remplacement des pièces ou du matériel dont le fonctionnement est reconnu défectueux par le fabricant, à l'exclusion de toutes indemnisations ou pénalités. Les frais de main d'œuvre, de dépose, de pose, de déplacement lié au remplacement sont à la charge du Client. Sont exclus de notre garantie, les défauts liés à une utilisation anormale ou non conforme aux préconisations de nos notices, les défauts constatés par suite d'usure normale, les incidents provoqués par la négligence, le défaut de surveillance ou d'entretien, les défauts dus à la mauvaise installation des appareils ou aux mauvaises conditions de stockage avant montage.

En aucun cas, le fabricant n'est responsable du matériel transformé, réparé même partiellement.

2. PRÉSENTATION PRODUIT

2.1 Description

Le N° du PV feu certifie que la gamme de EXTH ECOWATT® est conforme à l'arrêté du 22 mars 2004 du ministère de l'intérieur. AGRÉÉ 400°C ½ H C4 - N° de PV Efectis : EFR-16-002343.

- Caisson en tôle d'acier galvanisé équipé de 4 pattes de fixation (taille 04 à 38) ou 2 omégas transversaux (taille 48).
- Turbine à réaction haute performance en acier galvanisé.
- INTZ : interrupteur de proximité cadenassable monté/câblé.
- Moteur à courant continu ECM hors du flux d'air.
 - 04 à 22 : IP44 classe B monophasé 230V, 50Hz,
 - 30, 38, 48 : IP54, classe F, monophasé 230V, 50 Hz.
- Régulateur RMEC :
 - Fonctionnement en COP (pression constante).
 - Coffret de régulation, IP 55, monté et câblé d'usine.
 - Afficheur LCD rétro-éclairé, avec touches de fonction en façade, télécommande déportée en option : affichage en clair de la mesure (pression, débit) et de la consigne réglée.
- Raccordement par piquage circulaire avec joint d'étanchéité classe D. Version rejet vertical livrée sans piquage de raccordement (piquage plat à joint PAPV à monter en option avec des vis autoforeuses).
- Version standard ou isolée (isolation acoustique en laine de verre 25 mm de classement au feu M0).
- Couvercle équipé de poignées, démontable sans outil.
- Version rejet horizontal ou vertical.
- 3 Configurations disponibles : en ligne, double aspiration, modulable : coudée livrée avec 1 bouchon ou 2 aspirations à 90°.

Remarque :

Les modèles de EXTH ECOWATT® sont équipés d'un moteur à commutation électronique.

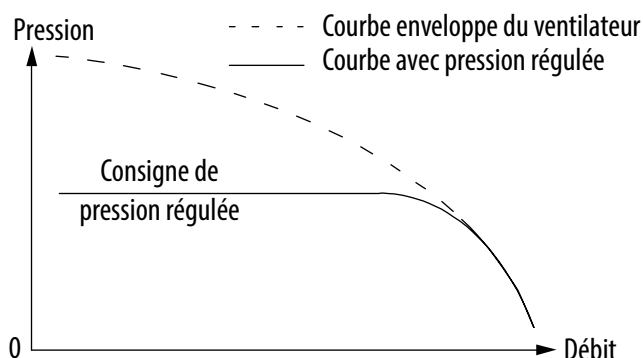
Ce moteur est protégé par :

- une protection thermique interne sur le bobinage moteur,
- une thermistance au niveau de l'électronique.

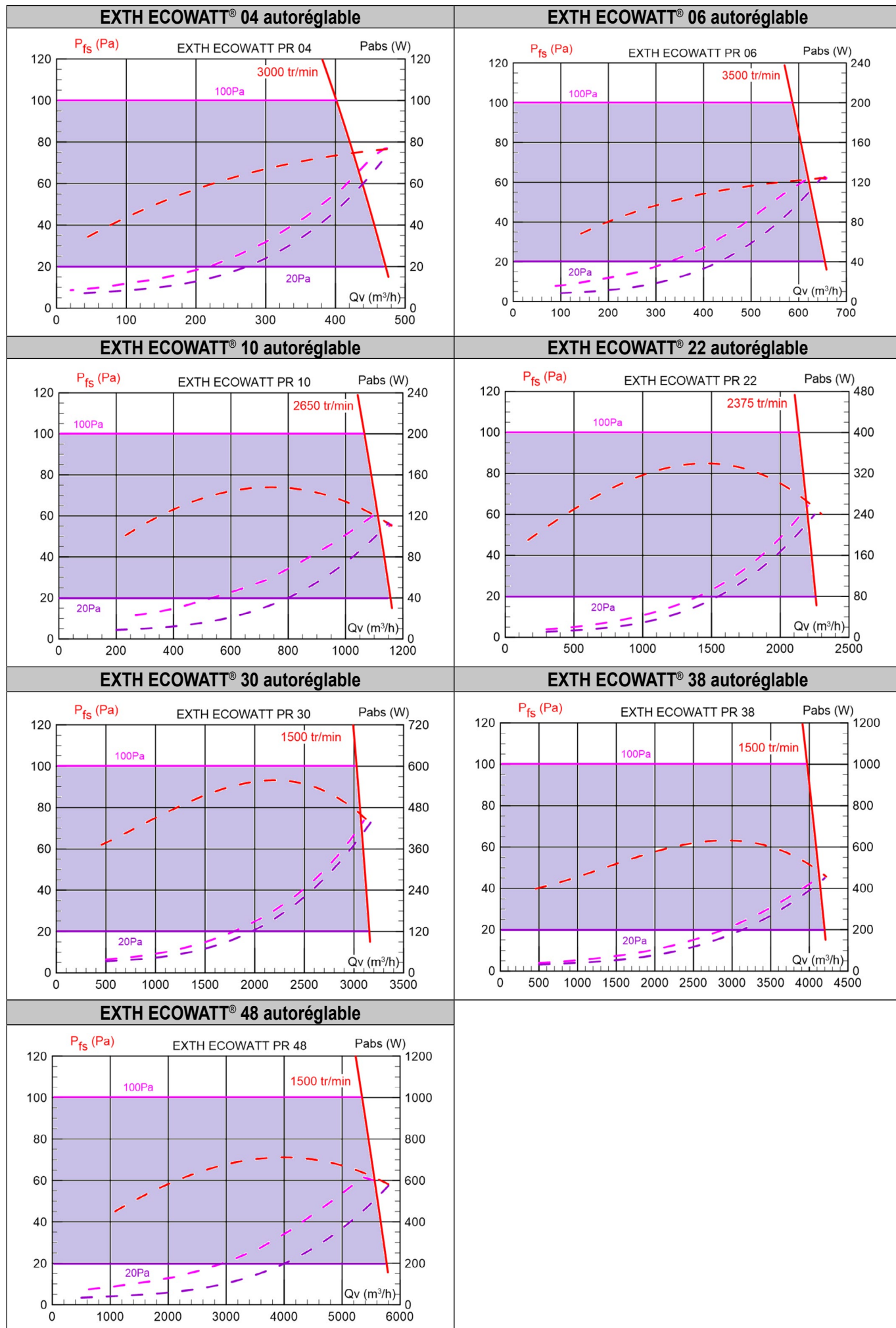
Ces sécurités intégrées aux moteurs ont été testés et validés durant l'essai de résistance au feu, objet d'un procès-verbal de classement C4 400°C 1/2h.

Mode COP : Régulation à pression constante

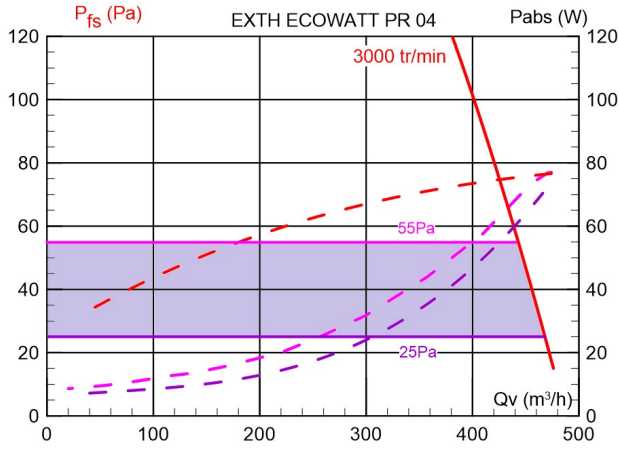
Ce mode de fonctionnement permet de maintenir une pression constante dans le réseau sur toute la plage de fonctionnement d'utilisation du ventilateur. La consigne de pression est réglable depuis les boutons de commande du boîtier de régulation RMEC. Le fonctionnement est entièrement automatique. Ce mode de fonctionnement est programmé par défaut sur le caisson en sortie d'usine avec une consigne de pression réglée à 50 Pa.



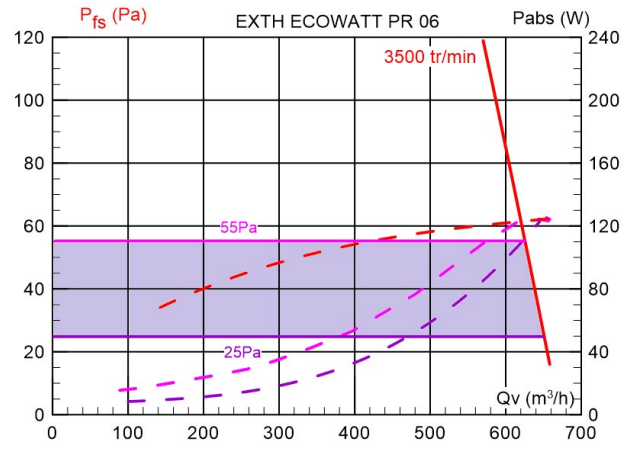
2.2 Courbes aérauliques



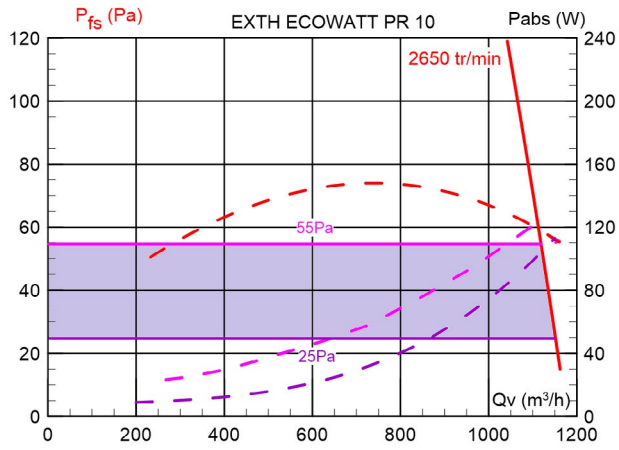
EXTH ECOWATT® 04 hydroréglable



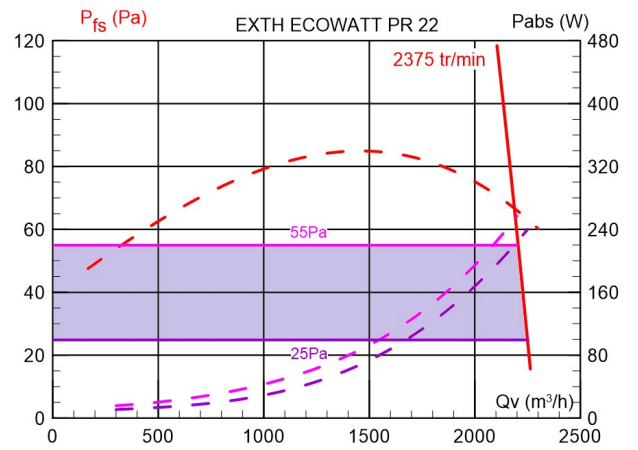
EXTH ECOWATT® 06 hydroréglable



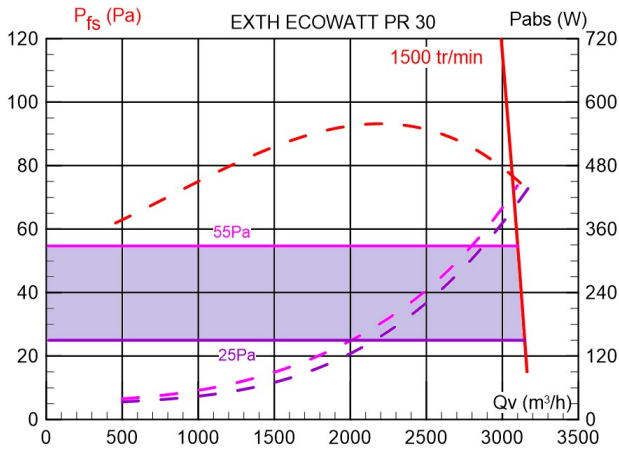
EXTH ECOWATT® 10 hydroréglable



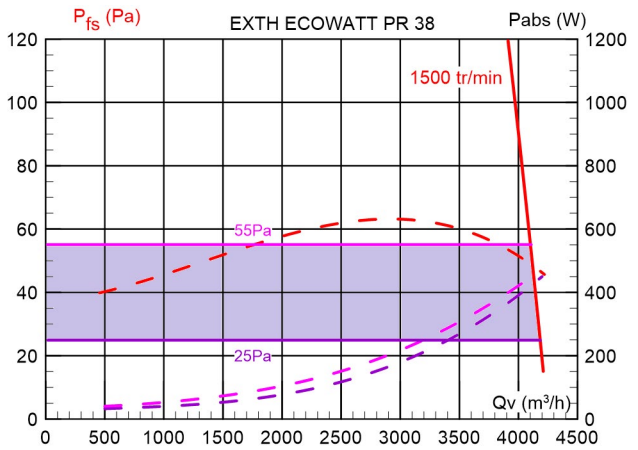
EXTH ECOWATT® 22 hydroréglable



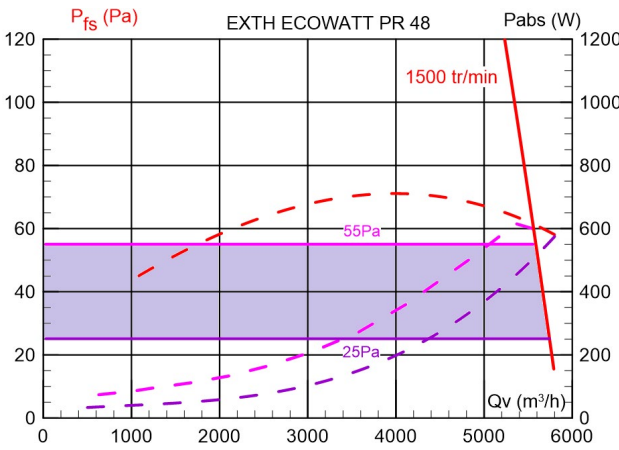
EXTH ECOWATT® 30 hydroréglable



EXTH ECOWATT® 38 hydroréglable

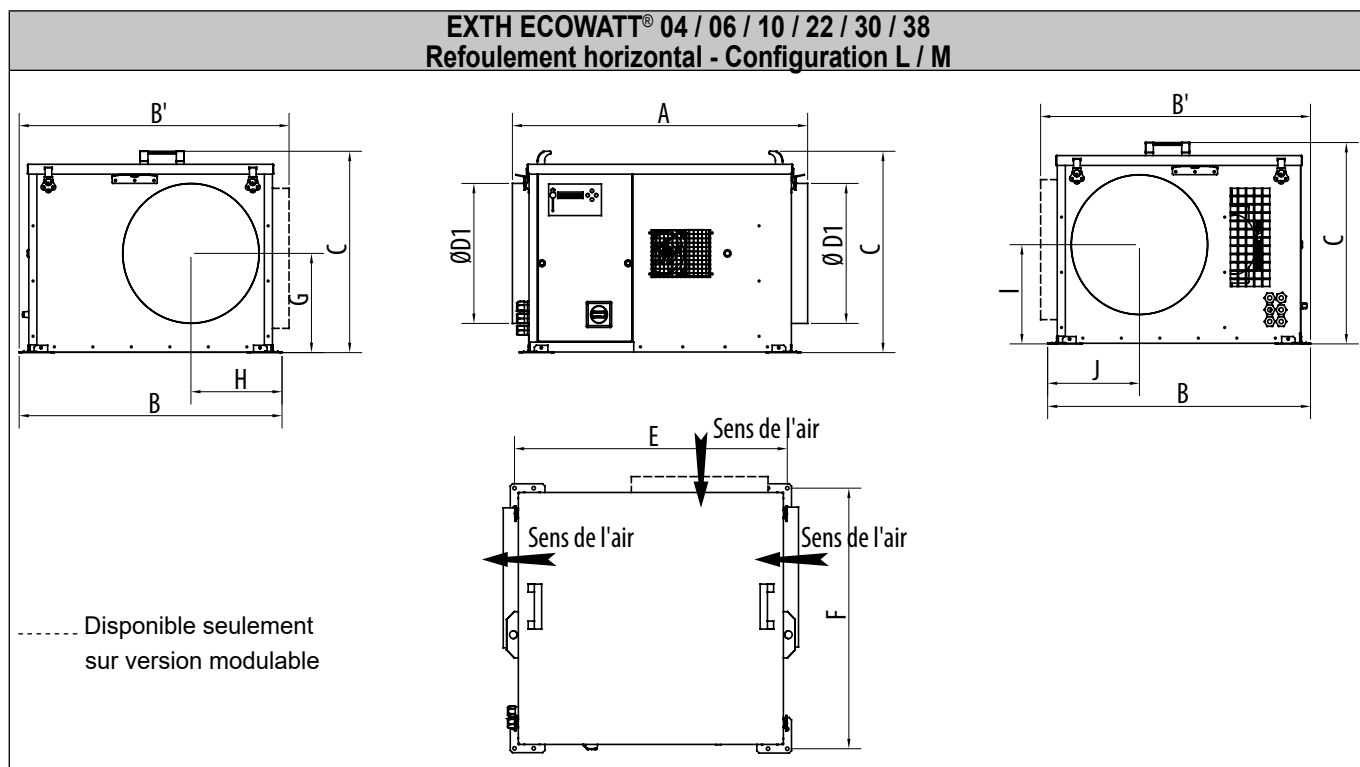


EXTH ECOWATT® 48 hydroréglable



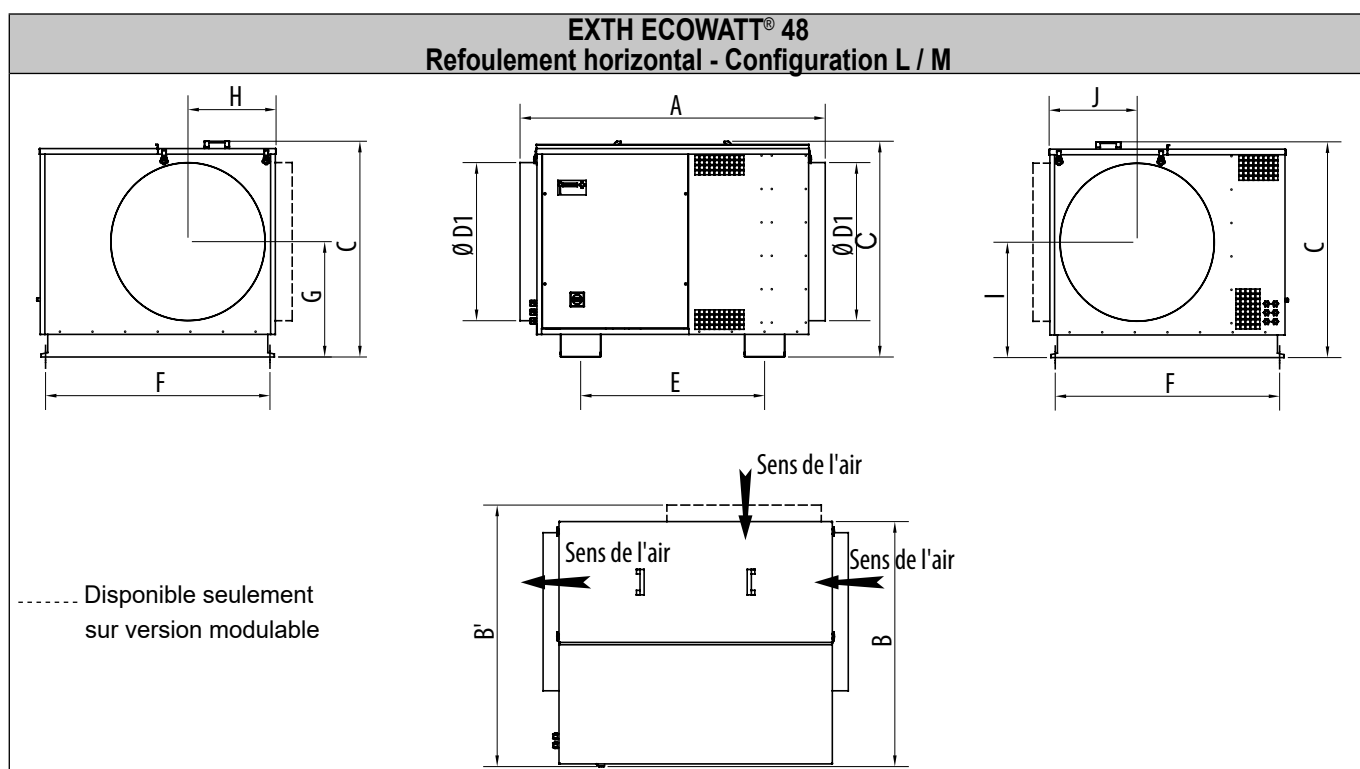
3. INSTALLATION

3.1 Dimensions et poids



Modèle	A	B	B'	C*	D1	E	F	G	H	I	J	Poids (kg)
EXTH ECOWATT® 04	627	523	533	320	160	568	502	157	175	157	161	22
EXTH ECOWATT® 06	627	523	533	320	200	568	502	157	175	157	161	22
EXTH ECOWATT® 10	627	566	583	421	250	569	544	207	185	207	186	26
EXTH ECOWATT® 22	767	683	701	511	355	709	661	252	237	252	239	45
EXTH ECOWATT® 30	1019	820	873	568	400	892	797	267	271	267	271	64
EXTH ECOWATT® 38	1153	938	971	631	500	1036	907	306	331	306	331	78

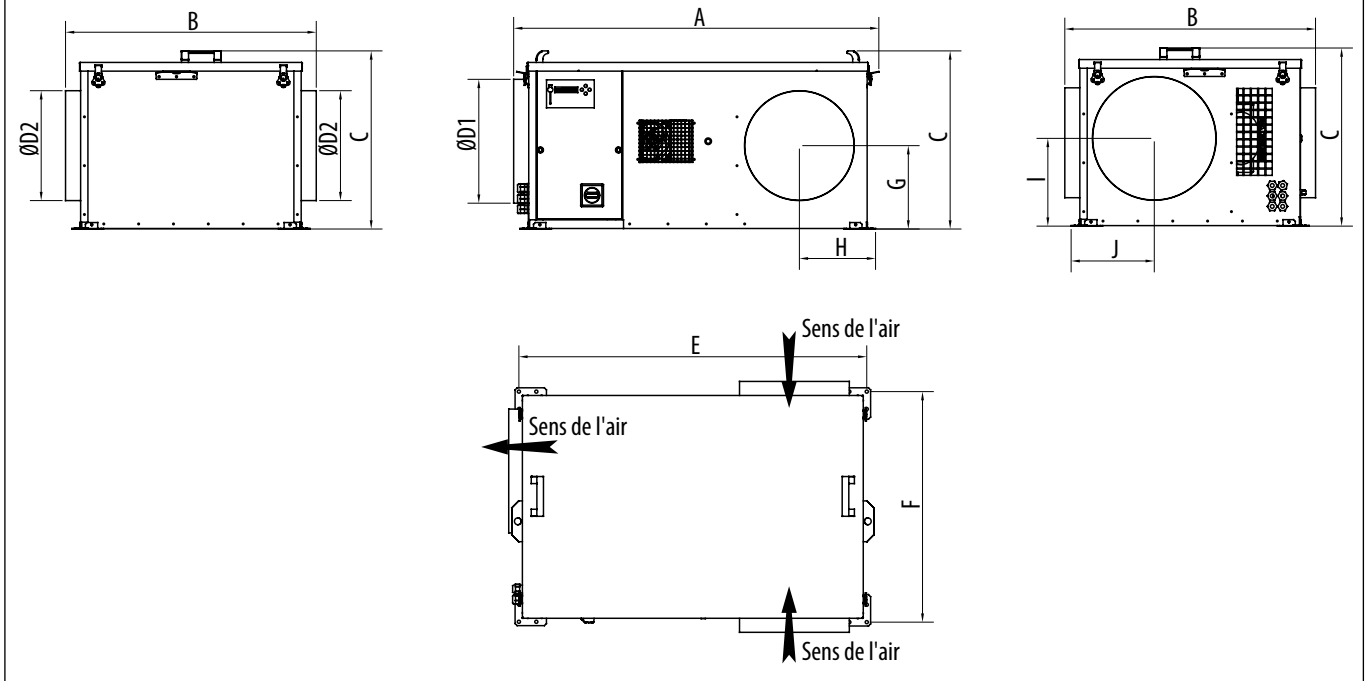
* version IS : +27 mm



Modèle	A	B	B'	C*	D1	E	F	G	H	I	J	Poids (kg)
EXTH ECOWATT® 48	1165	985	1065	800	560	700	918	433	330	433	330	107

* version IS : +27 mm

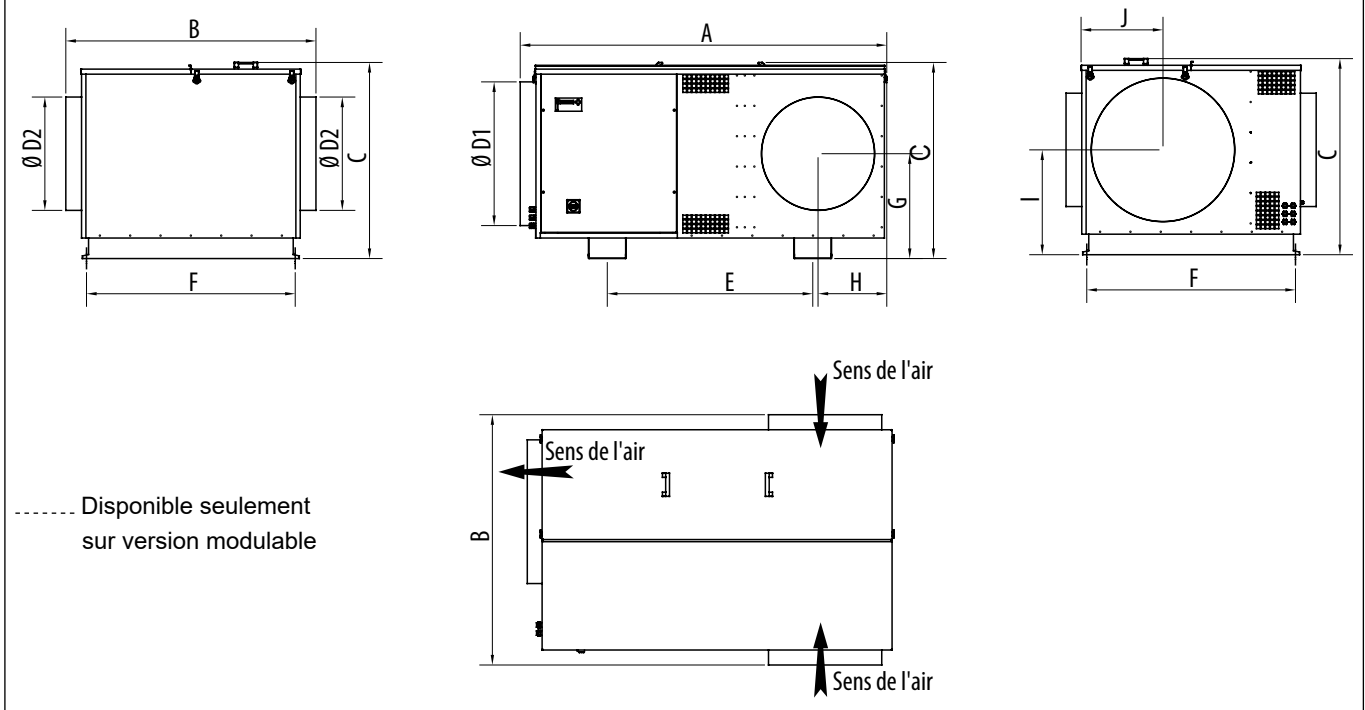
EXTH ECOWATT® 10 / 22 / 38
Refoulement horizontal - Configuration D



Modèle	A	B	C*	D1	D2	E	F	G	H	I	J	Poids (kg)
EXTH ECOWATT® 10	815	603	421	250	200	777	544	194	161	207	186	28
EXTH ECOWATT® 22	1048	720	511	355	315	998	661	239	219	252	239	45
EXTH ECOWATT® 38	1468	1024	631	500	400	1396	908	306	281	306	331	83

* version IS : +27 mm

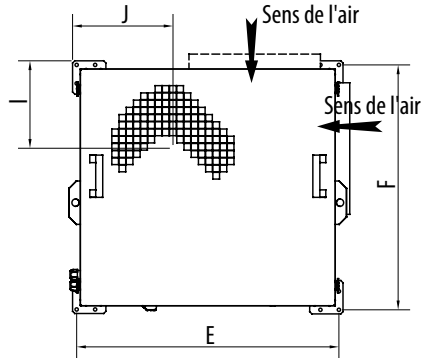
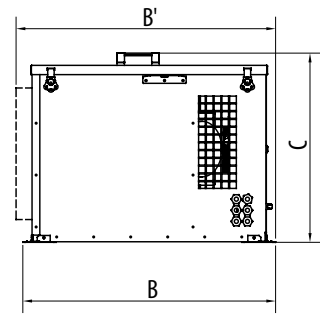
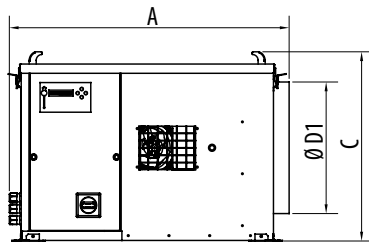
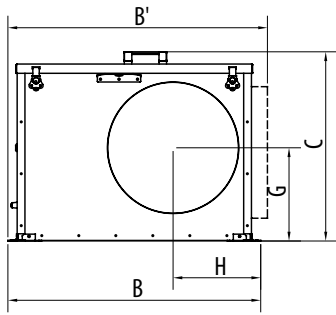
EXTH ECOWATT® 48
Refoulement horizontal - Configuration D



Modèle	A	B	C*	D1	D2	E	F	G	H	I	J	Poids (kg)
EXTH ECOWATT® 48	1490	1105	800	560	450	990	918	433	270	433	330	135

* version IS : +27 mm

EXTH ECOWATT® 04 / 06 / 10 / 22 / 30 / 38
Refoulement Vertical - Configuration L / M

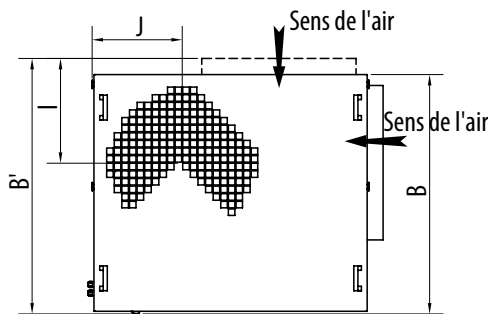
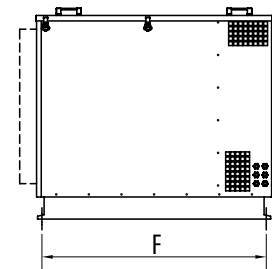
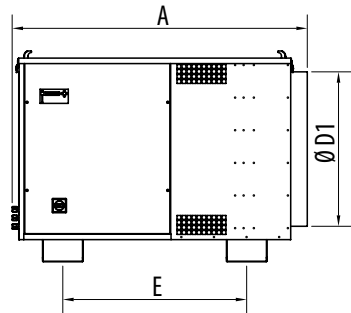
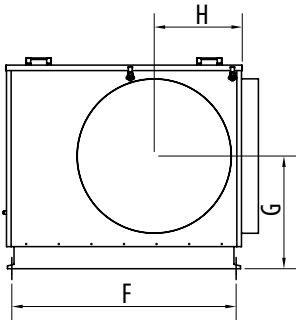


----- Disponible seulement
sur version modulable

Modèle	A	B	B'	C*	D1	E	F	G	H	I	J	Poids (kg)
EXTH ECOWATT® 04	609	523	533	320	160	568	502	157	175	130	165	22
EXTH ECOWATT® 06	609	523	533	320	200	568	502	157	175	130	165	22
EXTH ECOWATT® 10	616	566	583	421	250	569	544	207	185	166	198	26
EXTH ECOWATT® 22	756	683	701	511	355	709	661	252	237	236	271	45
EXTH ECOWATT® 30	973	820	873	565	400	892	797	267	271	248	286	64
EXTH ECOWATT® 38	1106	938	971	637	500	1036	907	306	331	315	350	78

* version IS: +27 mm

EXTH ECOWATT® 48
Refoulement vertical - Configuration L / M

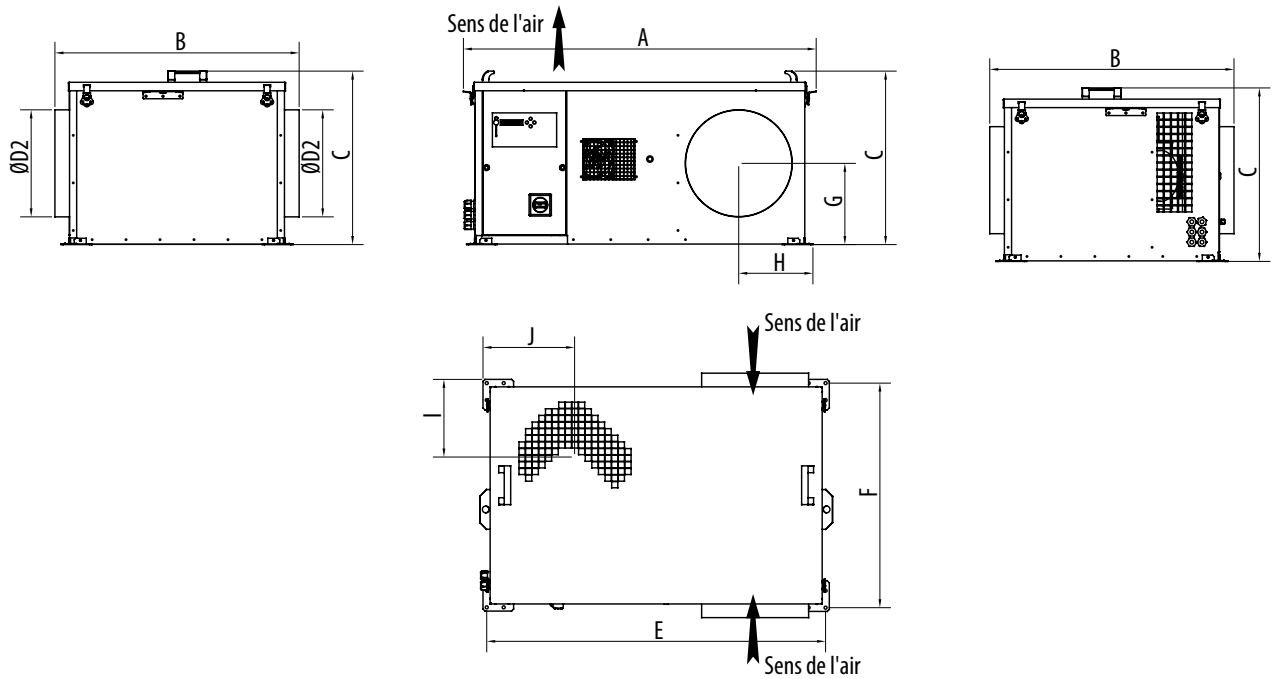


----- Disponible seulement
sur version modulable

Modèle	A	B	B'	C*	D1	E	F	G	H	I	J	Poids (kg)
EXTH ECOWATT® 48	1119	985	1065	800	560	700	918	433	330	320	340	107

* version IS: +27 mm

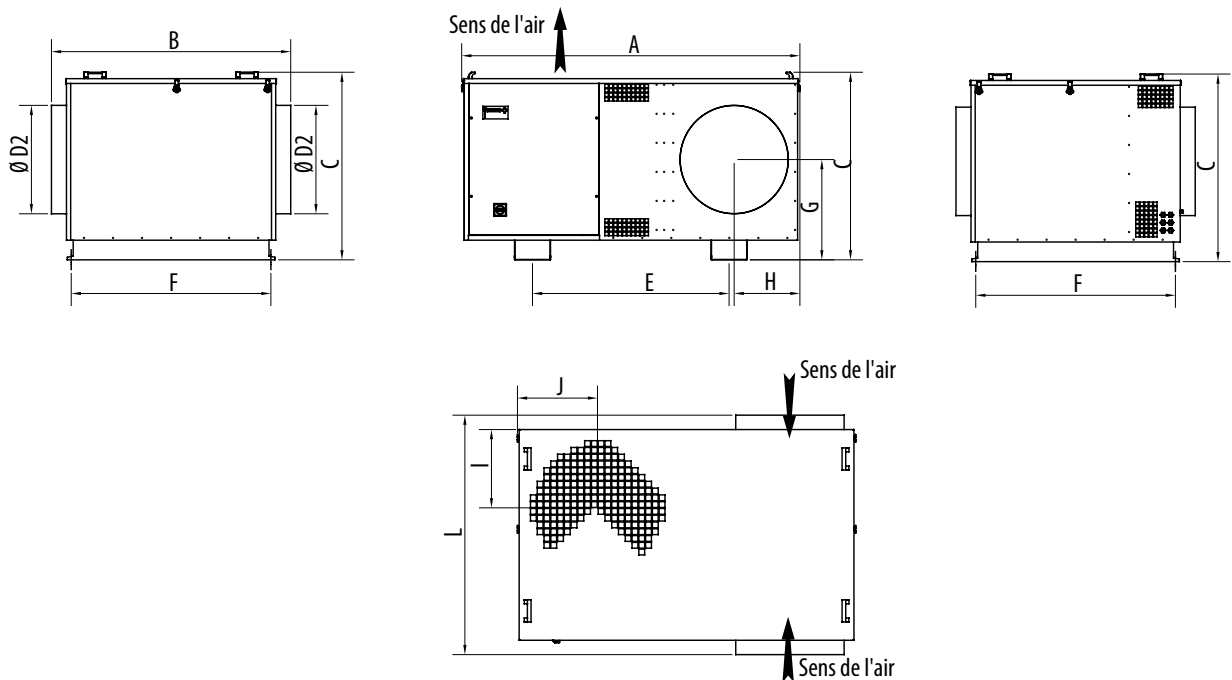
EXTH ECOWATT® 10 / 22 / 38
Refolement vertical - Configuration D



Modèle	A	B	C*	D1	D2	E	F	G	H	I	J	Poids (kg)
EXTH ECOWATT® 10	804	603	421	250	200	777	544	194	161	166	198	28
EXTH ECOWATT® 22	1037	720	511	355	315	998	661	239	219	236	271	45
EXTH ECOWATT® 38	1426	1025	637	500	400	1396	909	306	281	315	350	83

* version IS : +27 mm

EXTH ECOWATT® 48
Refolement vertical - Configuration D



Modèle	A	B	C*	D1	D2	E	F	G	H	I	J	Poids (kg)
EXTH ECOWATT® 48	1444	1105	800	560	450	990	918	433	270	320	340	135

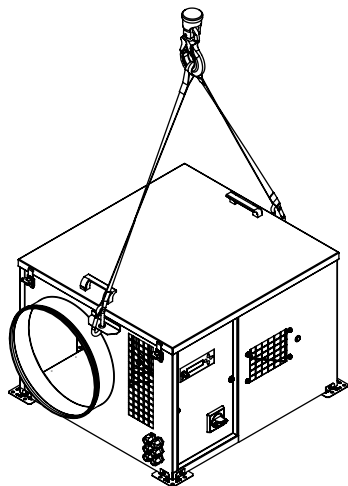
* version IS : +27 mm

3.2 Manutention

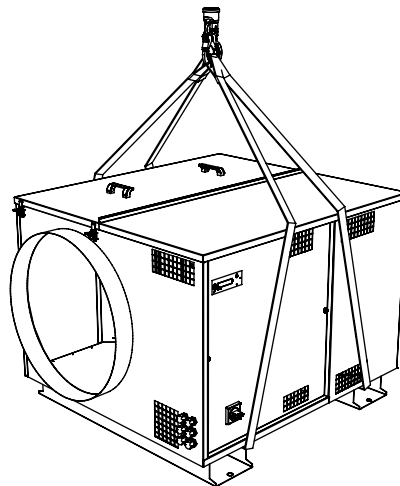


ATTENTION : Ne pas se servir des poignées plastiques pour manutentionner le caisson. Ces poignées ne servent que pour l'ouverture du couvercle du caisson.

EXTH ECOWATT® 04 à 38

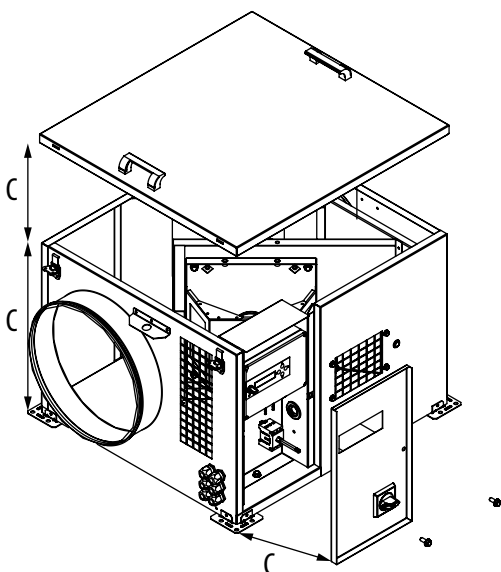


EXTH ECOWATT® 48

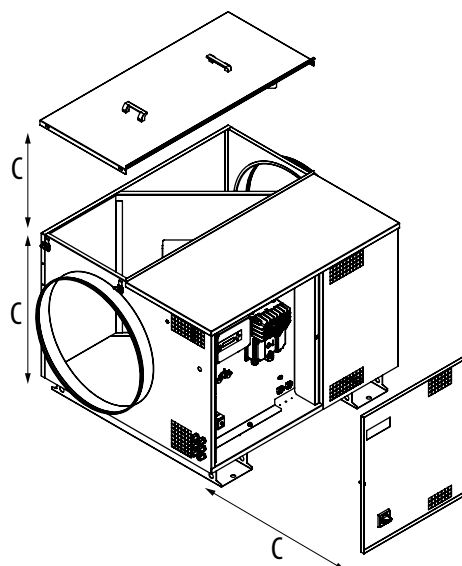


3.3 Choix emplacement

EXTH ECOWATT® 04 à 38



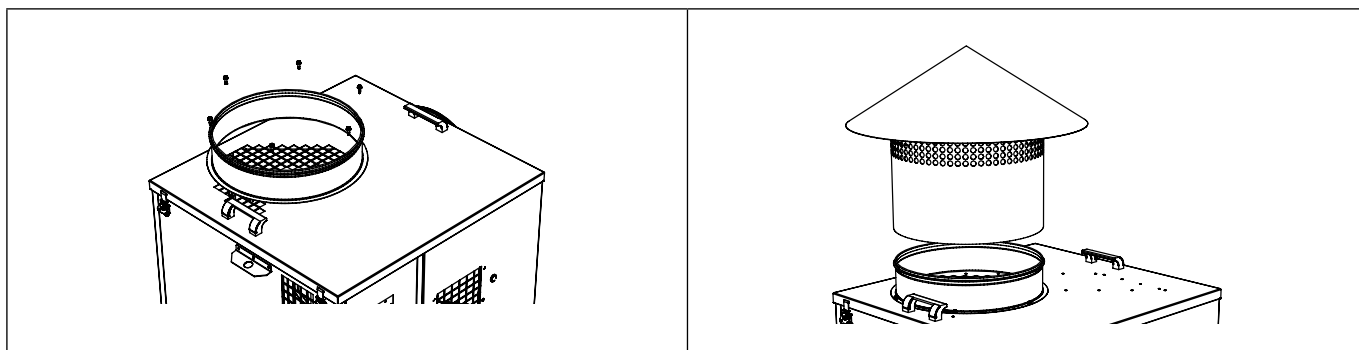
EXTH ECOWATT® 48



Prévoir la hauteur du caisson au-dessus du caisson et du côté porte pour la mise en service et la maintenance de l'appareil.

3.4 Assemblage des accessoires

3.4.1 Raccordement circulaire au refoulement



Fixer le piquage plat à joint à l'aide de 6 vis auto-foreuse (non fournies).

Pour un caisson non raccordé au refoulement, rajouter un Chapeau Chinois (CP) pour permettre une sortie de l'air extrait à 360° autour de l'axe vertical du rejet.

4. RACCORDEMENT AÉRAULIQUE

Le caisson doit être fixé sur un support bien plat, par les trous présents sur les pattes de fixation ou sur les omégas prévus à cet effet. Le montage sur plot anti-vibratiles et le raccordement avec des manchettes souples sont recommandés.

	L En ligne	M Modulable		D Double aspiration
		Coudé 90°	Double aspiration 90°	
Rejet Horizontal				
Rejet vertical				

L'exécution de l'installation aéraulique de ce caisson et de son réseau devra satisfaire aux conditions techniques définies dans la NF DTU 68-3.

Diamètres de raccordement :

Modèle	Rejet L, M, D	Aspiration L, M	Aspiration D
EXTH ECOWATT® 04	160	160	-
EXTH ECOWATT® 06	200	200	-
EXTH ECOWATT® 10	250	250	200
EXTH ECOWATT® 22	355	355	315
EXTH ECOWATT® 30	400	400	-
EXTH ECOWATT® 38	500	500	400
EXTH ECOWATT® 48	560	560	450

5. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

5.1 Précautions préalables

Couper et sectionner l'alimentation électrique avant toute intervention.

En cas d'intervention sur le ventilateur, l'interrupteur de proximité défini suivant IEC947-3/695-2-1 doit être ouvert et verrouillé dans cette position (suivant NF C 15-100).

Modèles 30 à 48 :

Ce moteur à commutation électronique ne peut pas être alimenté en direct sur le réseau électrique, sous peine de destruction. L'alimentation doit se faire par le contrôleur.

La mise en fonctionnement et l'arrêt de l'appareil doivent se faire via la commande locale du RMEC (câblage, voir §"6.5 Commande Marche / Arrêt locale", page 19) ou soit via la commande Marche/Arrêt externe de type BCCA (câblage, voir §"5.4 Raccordement électrique d'une commande Marche / Arrêt externe", page 14). Ne pas arrêter l'appareil en coupant directement l'alimentation du contrôleur via l'INTZ ou par une coupure de réseau.

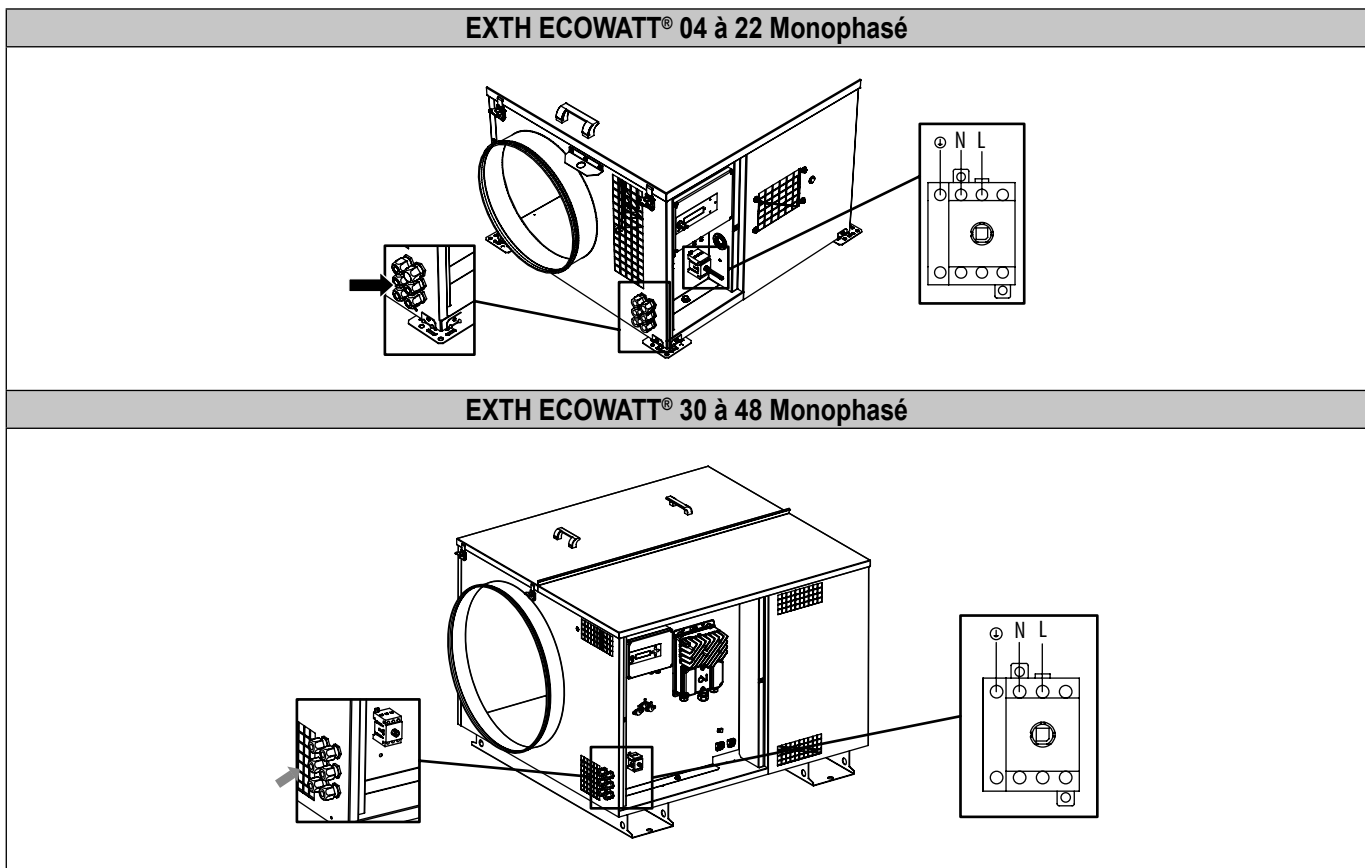
5.2 Caractéristiques électriques

Taille	Monophasé 230V	
	P. Abs. (kW)	I. Max (A)
EXTH ECOWATT® 04	0,07	0,7
EXTH ECOWATT® 06	0,13	1,0
EXTH ECOWATT® 10	0,15	1,2
EXTH ECOWATT® 22	0,35	1,6

Taille	Monophasé 230V	
	P. Abs. (kW)	I. Max (A)
EXTH ECOWATT® 30	0,60	2,6
EXTH ECOWATT® 38	0,70	3,1
EXTH ECOWATT® 48	0,72	3,1

5.3 Raccordement électrique de l'interrupteur de proximité

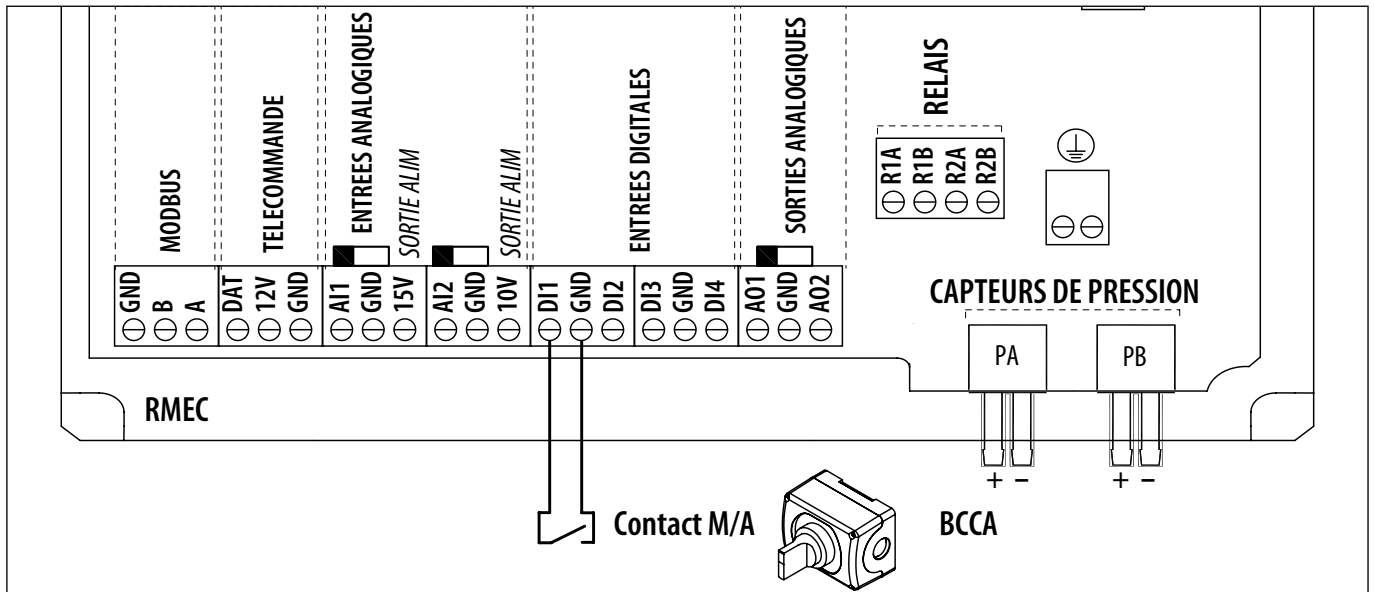
L'interrupteur sert à isoler l'appareil du réseau en cas de maintenance, pas à piloter le marche/arrêt de l'appareil.



Pour accéder aux bornes de l'interrupteur, dévisser les 2 vis M8 de la porte avec une clé de 13. Passer le câble d'alimentation dans un PE et câbler aux bornes de l'interrupteur.

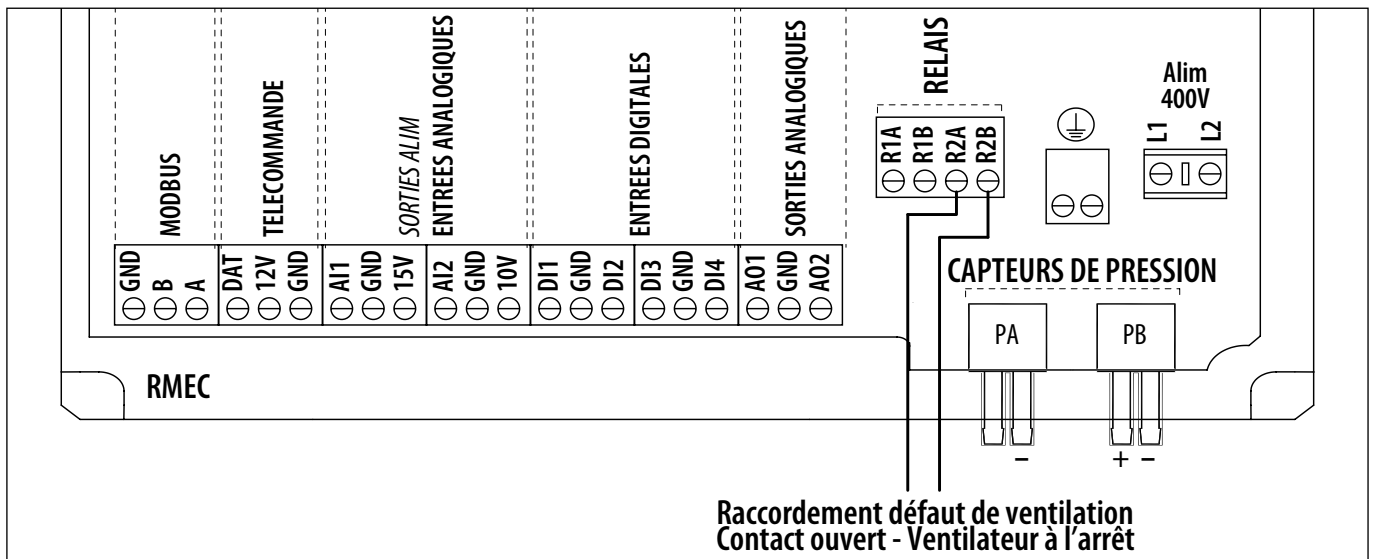
5.4 Raccordement électrique d'une commande Marche / Arrêt externe

Le boîtier de régulation RMEC possède une commande M/A locale, il est possible de raccorder une commande M/A externe sur les bornes DI1 et GND. La demande de marche externe est prioritaire sur la demande d'arrêt locale.



5.5 Raccordement électrique d'un relais - défaut de ventilation

5.5.1 Raccordement électrique du relais



5.5.2 Bascule de contact de défaut de ventilation ouvert en contact fermé

CONFIGURATION SYSTEME	<input checked="" type="checkbox"/>	7 x <input type="checkbox"/>
7 - CONFIGURATION SORTIES RELAIS	<input checked="" type="checkbox"/>	
P700 CONFIG RELAIS 2	<input checked="" type="checkbox"/>	
RELAIS 2 EV GAZ	<input checked="" type="checkbox"/>	Régler sur EV GAZ
P700 CONFIG RELAIS 2	<input checked="" type="checkbox"/>	5 x <input type="checkbox"/>
P716 RELAIS R2	<input checked="" type="checkbox"/>	VENTILATION OK RELAIS2 : FERMÉ

5.6 Raccordement électrique de la télécommande TCOM RMEC (accessoire en option)

La télécommande TCOM RMEC (IP21) reprend l'ensemble des fonctions de la façade du boîtier de régulation RMEC : afficheur, touches. La télécommande peut être raccordée au boîtier de régulation RMEC de 2 manières selon l'utilisation :

- Raccordement temporaire de la télécommande : l'afficheur du boîtier de régulation RMEC est peu visible (installation en faux plafond par exemple) : la télécommande est raccordée temporairement en façade du caisson. Un câble jack est fourni avec la télécommande. La prise jack se situe à gauche de l'écran du boîtier de régulation RMEC.

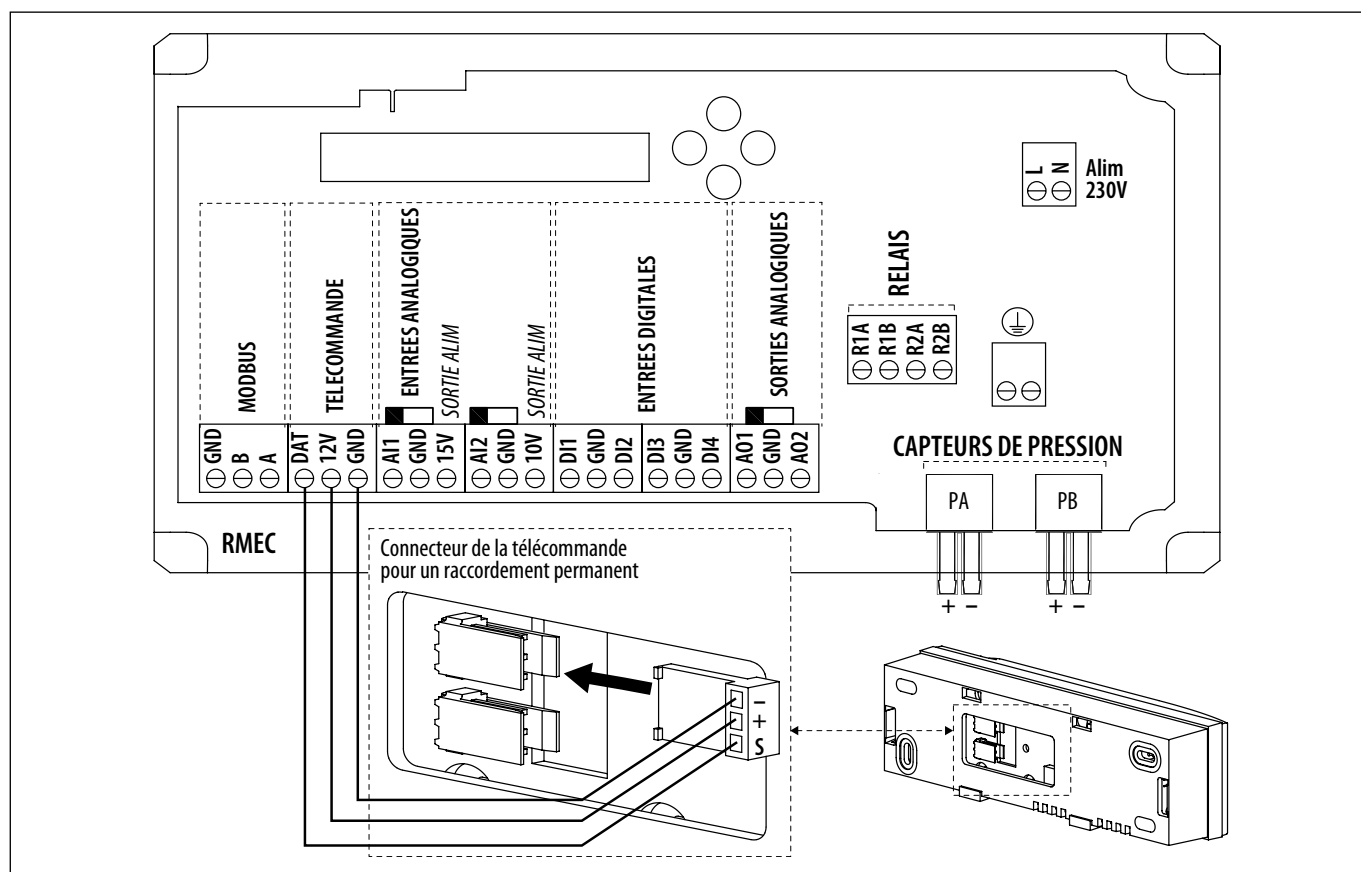
Retirer le bouchon étanche en façade pour accéder au connecteur. Pour conserver l'étanchéité IP55 du boîtier de régulation RMEC, il est indispensable de replacer le bouchon sur le connecteur après utilisation de la télécommande.

- Raccordement permanent de la télécommande : raccordement sur les bornes DAT, 12V et GND du boîtier de régulation RMEC. Un connecteur rapide est fourni avec la télécommande pour le raccordement des fils.

Le raccordement doit être réalisé par un câble 3 conducteurs section 0,2 mm², d'une longueur maximale de 100 m.

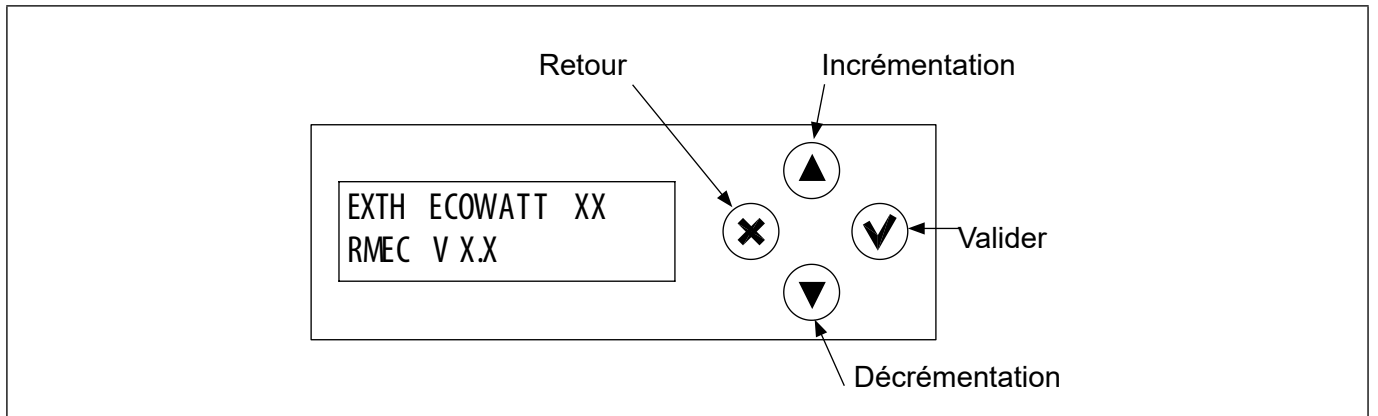
Insérer les 3 conducteurs dans le connecteur, puis exercer une pression forte afin de les serrer. Vérifier le maintien mécanique.

Clipper le connecteur sur la partie mâle de la carte électronique, à l'arrière de la télécommande.



6. MISE EN SERVICE

6.1 Description des touches du boîtier de régulation RMEC



6.2 Calibration des capteurs de pression intégrés (ÉTAPE OBLIGATOIRE)

A la mise sous tension, le boîtier de régulation RMEC effectue une calibration de ses capteurs de pression. **Ne pas déroger à cette calibration (durée d'environ 3 min) lors de la première mise sous tension car elle est indispensable au bon fonctionnement du système.**

Par la suite, en cas de nouvelle remise sous tension, il est possible de déroger à cette calibration en appuyant sur valider (✓) puis retour (X). En l'absence d'action sur les touches, le ventilateur démarre automatiquement après environ 3 min.

6.3 Niveaux d'accès

2 niveaux d'accès sont disponibles, un niveau utilisateur et un niveau installateur.

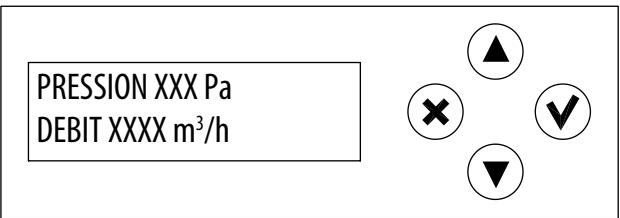
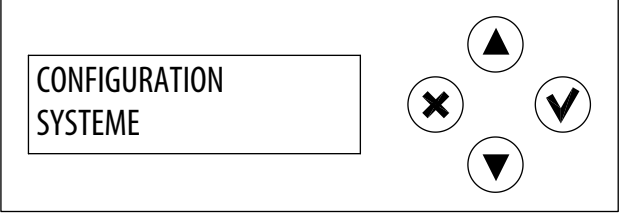
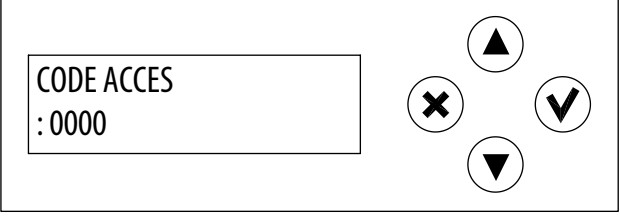
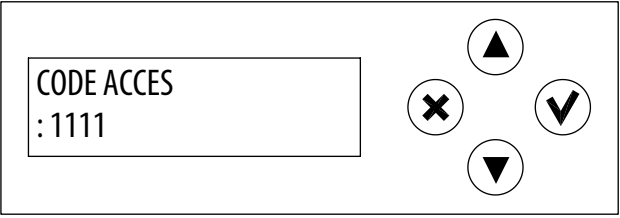
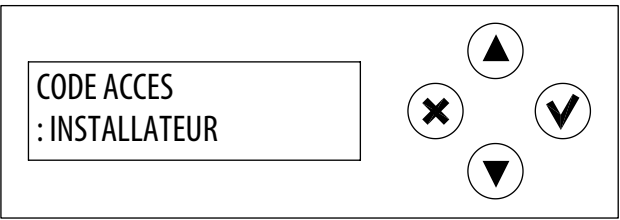
Le niveau UTILISATEUR permet :

- de consulter le mode de marche système actif,
- de régler la date et l'heure,
- de consulter les valeurs suivantes :
 - La pression et le débit,
 - Le % de la vitesse maxi du ventilateur,
- d'être informé en cas d'alarmes.

Le niveau INSTALLATEUR permet :

- de modifier le mode de fonctionnement,
- de régler les consignes en mode COP,
- d'accéder à l'état des entrées/sorties du RMEC pour effectuer un diagnostic.

Pour accéder au niveau installateur suivre les instructions ci-dessous :

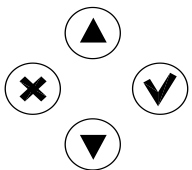

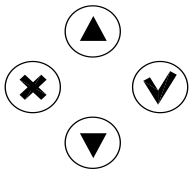
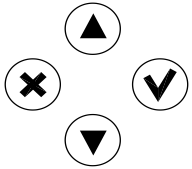
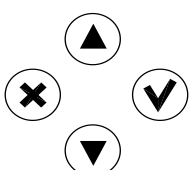
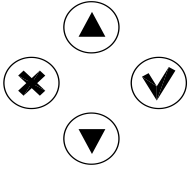
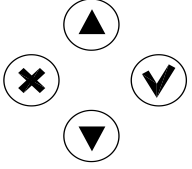
	<p>❶ - Appuyer sur ▼ jusqu'à voir apparaître : CONFIGURATION SYSTEME</p>
	<p>❷ - Appuyer 1 fois sur ✓ CODE ACCES : 0000 apparaît</p>
	<p>❸ - Appuyer 1 fois sur ✓ Le premier « 0 » clignote ❹ - Appuyer sur ▲ jusqu'à voir apparaître : 1 ❺ - Valider en appuyant sur ✓ Le second numéro clignote, répéter l'étape ❸ et ❹ jusqu'à obtenir : 1111</p>
	<p>❻ - Valider en appuyant sur ✓</p>
	<p>L'écran ci-contre doit apparaître.</p>

6.4 Niveau de priorité de commande

L'entrée désenfumage est toujours prioritaire sur les autres commandes.

Pour connaître le mode de marche actif suivre les instructions ci-dessous.

Cette consultation est possible au niveau utilisateur et installateur :

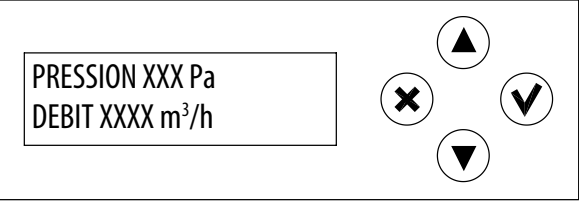





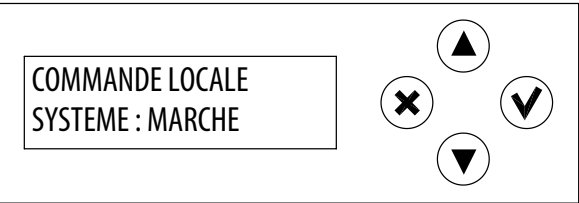
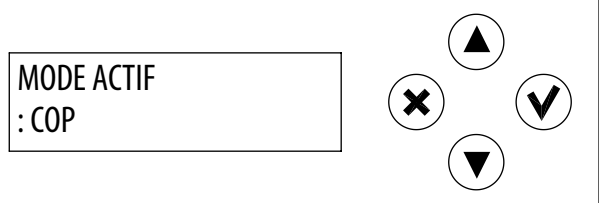
<p>PRESSION XXX Pa DEBIT XXXX m³/h</p> 	<p>① - Appuyer sur  jusqu'à voir apparaître l'un des écrans ci-dessous.</p>
<p>ARRET SYSTEME</p> 	
<p>MARCHE SYSTEME COMMANDE LOCALE</p> 	
<p>MARCHE SYSTEME COMMANDE EXTERNE</p> 	
<p>MARCHE SYSTEME COMMANDE HORLOGE</p> 	
<p>MARCHE SYSTEME DESENFUMAGE</p> 	

6.5 Commande Marche / Arrêt locale

D'usine le boîtier de régulation RMEC est configuré en « Commande locale ».

Pour mettre en marche ou arrêter le caisson via la commande locale suivre les instructions suivantes :

Cette manipulation est possible au niveau utilisateur et installateur :

	<p>❶ - Appuyer sur  jusqu'à voir apparaître : COMMANDE LOCALE SYSTEME : MARCHE</p>
	<p>❷ - Appuyer 1 fois sur  "MARCHE" clignote ❸ - Appuyer sur  jusqu'à voir apparaître : AR- RET ❹ - Valider en appuyant sur </p>
	<p>Le ventilateur doit s'arrêter. Effectuer les mêmes étapes si vous souhaitez re- mettre en marche le moteur.</p>
	

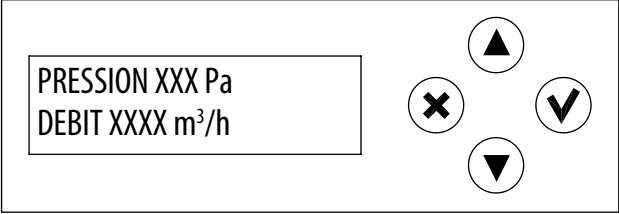
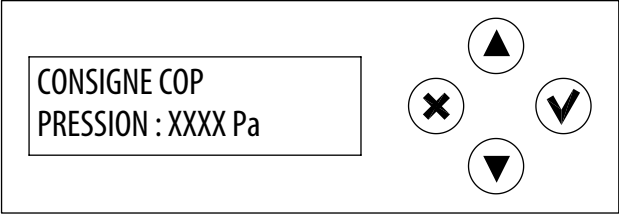
6.6 COP : Pression constante

Ce mode de fonctionnement permet de maintenir une pression constante dans le réseau sur toute la plage de fonctionnement d'utilisation du ventilateur.

La consigne de pression est réglée d'usine sur 50 Pa.

Pour modifier cette consigne suivre les instructions suivantes :

Ce réglage est possible au niveau installateur uniquement (§ "6.3 Niveaux d'accès", page 16).

	<p>❶ - Appuyer sur ▼ jusqu'à voir apparaître : CONSIGNE COP PRESSION : 50 Pa</p>
	<p>❷ - Appuyer 1 fois sur ✓ "50" clignote ❸ - Appuyer sur ▼ ou sur ▲ jusqu'à atteindre la consigne souhaitée ❹ - Valider en appuyant sur ✓</p>

7. MAINTENANCE

7.1 Précautions préalables

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie par erreur (+ cadenasser l'interrupteur-sectionneur optionnel en position OFF pendant toute la manipulation).

Remarque :

- Pour les modèles 04 à 22 : présence d'un ventilateur auxiliaire pour le refroidissement du moteur lors d'un fonctionnement en « mode feu ».
- « Mode feu » : lorsqu'un incendie se déclare, le caisson C4 bascule automatiquement à sa vitesse de rotation maximum pour extraire les fumées. A ce moment-là, pour les tailles de caisson, des modèles 04 à 22, un ventilateur auxiliaire se mettra en marche afin de refroidir le motoventilateur du caisson C4.
- Un bouton poussoir situé sur le côté du caisson permet de tester le bon fonctionnement du ventilateur auxiliaire.

7.2 Fréquence d'entretien

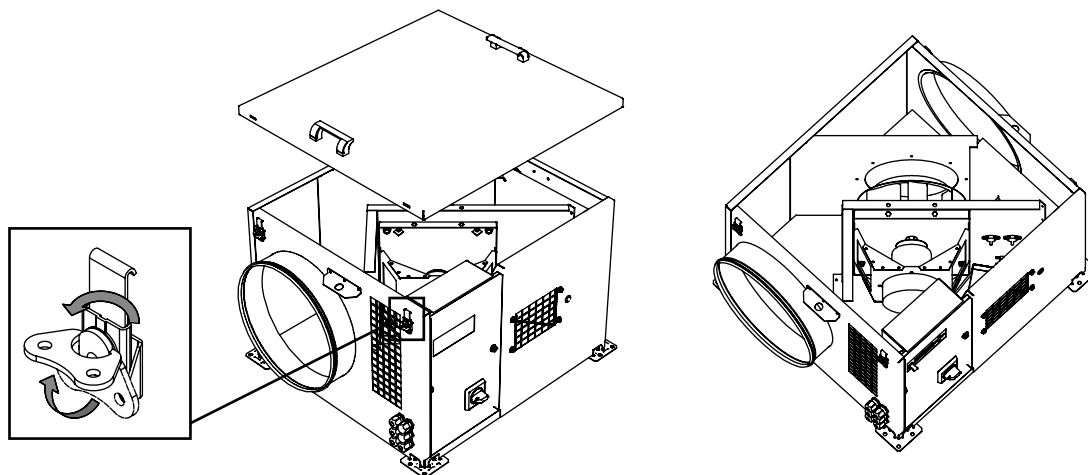
Effectuer un contrôle périodique sur la base indicative suivante :

Organe	A la mise en route	Tous les 6 mois minimum
Turbine	Vérifier le sens de rotation, vérifier l'absence de frottement entre les parties mobiles et les parties fixes	Nettoyer si nécessaire, vérifier l'absence de frottement entre les parties mobiles et les parties fixes
Contrôle	Vérifier les connexions notamment le raccordement à la terre	Resserrer les cosses si nécessaire, vérifier l'intensité nominale
Interrupteur	Vérifier les connexions notamment le raccordement à la terre	Resserrer les cosses si nécessaire
Réseaux de gaines	Contrôler l'étanchéité	Nettoyer si nécessaire
Prise de pression	Vérifier les connexions aérauliques	Vérifier le fonctionnement
Ventilateur auxiliaire	Vérifier le fonctionnement à l'aide du bouton test	Vérifier le fonctionnement à l'aide du bouton test

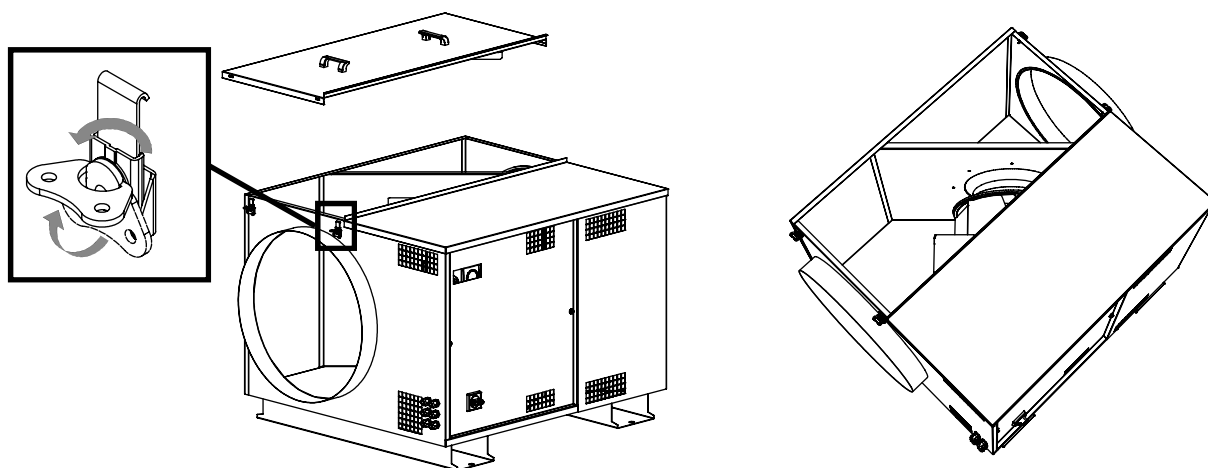
Ventilateur auxiliaire (EXTH ECOWATT® 04/06/10 et 22 uniquement).

7.3 Accès au moto-ventilateur

EXTH ECOWATT® 04 à 38



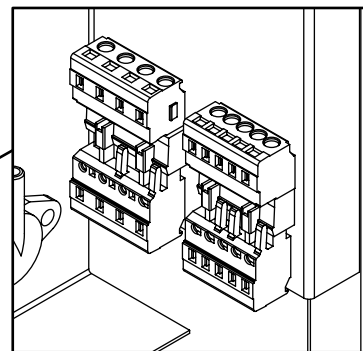
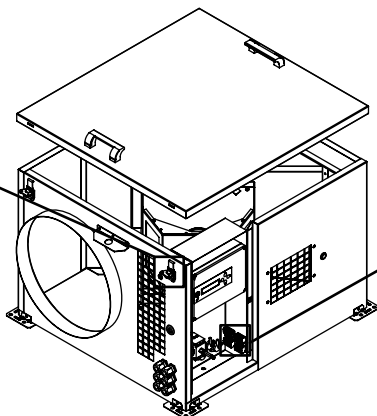
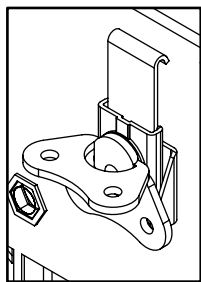
EXTH ECOWATT® 48



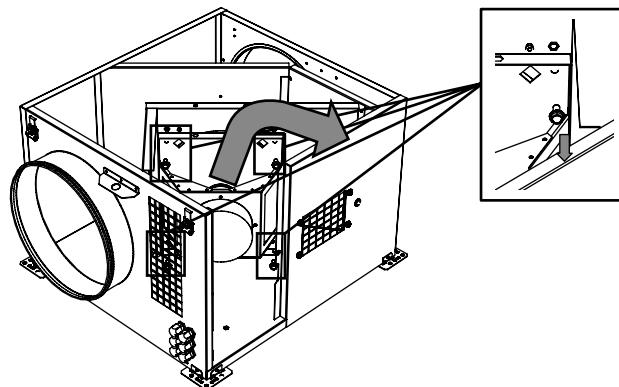
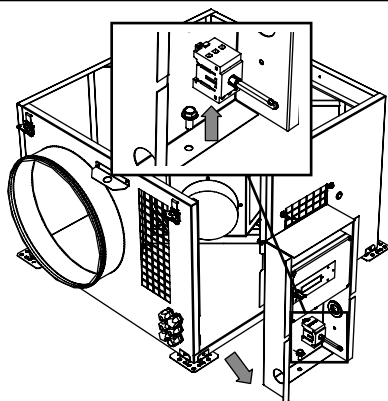
Pour accéder à tous les compartiments du caisson, déverrouiller les 4 grenouillères, puis retirer le toit du caisson à l'aide des poignées. Les compartiments aspiration, refoulement et moteur sont entièrement accessible pour le nettoyage.

7.4 Remplacement du moto-ventilateur

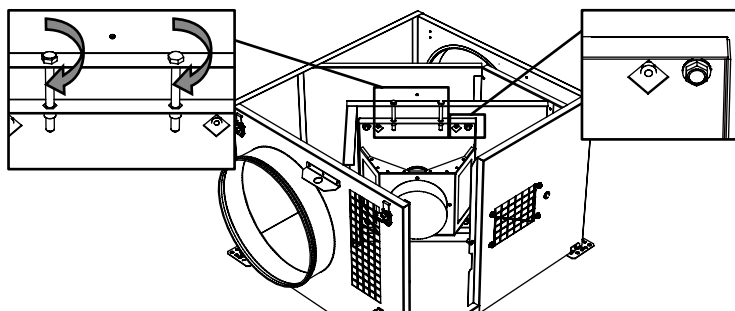
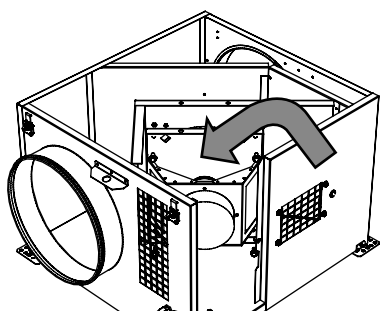
7.4.1 EXTH ECOWATT® 04 à 22



- Couper l'alimentation.
- Dévisser les 2 vis de la porte, puis retirer la porte.
- Décâbler le câble d'alimentation de l'interrupteur.
- Déverrouiller les 4 grenouillères, puis retirer le toit du caisson à l'aide des poignées.
- Déconnecter les 2 connecteurs rapides derrière le support commande.

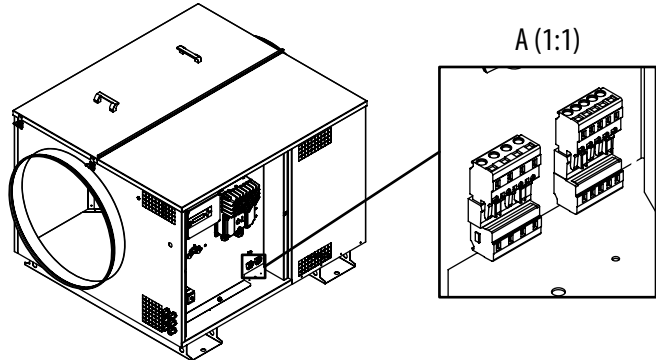


- Dévisser la vis à l'intérieur de la partie commande, puis retirer le compartiment.
- Dévisser les 4 vis de l'ensemble moto turbine, puis retirer l'ensemble moto turbine.

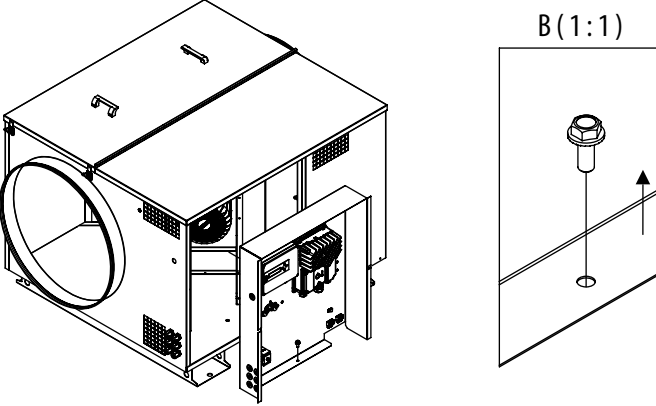


- Mettre en position le nouvel ensemble moto turbine sur les 2 ergots.
- Visser les 4 vis M8x20 sans les serrer.
- Visser les 2 vis M8x80 dans le support moteur, et régler le jeu pavillon roue en vissant ou dévissant ces vis.
- Serrer les 4 vis M8x20, puis retirer les 2 vis M8x80.
- Remonter le compartiment commande, reconnecter les 3 connecteurs rapides, remettre la vis en bas du compartiment.
- S'assurer que l'ensemble tourne librement (roue du ventilateur) et qu'il n'y ait pas d'objet susceptible d'être projeté par la turbine.
- Remettre le toit et verrouiller les grenouillères.
- Recâbler l'alimentation et remettre la porte.

7.4.2 EXTH ECOWATT® 30 à 48



- Couper l'alimentation.
- Dévisser les 2 vis de la porte, puis retirer la porte.
- Décâbler le câble d'alimentation de l'interrupteur.
- Déverrouiller les 4 grenouillères, puis retirer le toit du caisson à l'aide des poignées.
- Déconnecter les 2 connecteurs rapides sur le support commande.



- Dévisser la vis à l'intérieur de la partie commande, puis retirer le compartiment.
- Dévisser les 6 vis de l'ensemble moto turbine, puis retirer l'ensemble moto turbine.
- Remonter le nouvel ensemble moto turbine et le support commande.

7.5 Pièces de rechange

Code	Type	Quantité	Désignation
1300407	Moto-turbine	1	Moto turbine de rechange pour EXTH ECOWATT® 04
1300408	Moto-turbine	1	Moto turbine de rechange pour EXTH ECOWATT® 06
1300409	Moto-turbine	1	Moto turbine de rechange pour EXTH ECOWATT® 10
1300410	Moto-turbine	1	Moto turbine de rechange pour EXTH ECOWATT® 22
1300411	Moto-turbine	1	Moto turbine de rechange pour EXTH ECOWATT® 30
1300412	Moto-turbine	1	Moto turbine de rechange pour EXTH ECOWATT® 38
1300413	Moto-turbine	1	Moto turbine de rechange pour EXTH ECOWATT® 48
1571200001	Contrôleur	1	VENTIDRIVE 0,5kW - Contrôleur pour EXTH ECOWATT® 30 Mono
1571210001	Contrôleur	1	VENTIDRIVE 0,7kW - Contrôleur pour EXTH ECOWATT® 38 Mono
1571210002	Contrôleur	1	VENTIDRIVE 0,7kW - Contrôleur pour EXTH ECOWATT® 48 Mono
009094	Interrupteur de proximité	1	Interrupteur de proximité pour caissons EXTH ECOWATT® 04 à 22
009095	Interrupteur de proximité	1	Interrupteur de proximité pour caissons EXTH ECOWATT® 30 à 48
132759	RMEC	1	RMEC monophasé 230V

8. GESTION DES DÉCHETS

8.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux

Les emballages (palettes non consignées, cartons, films, emballages bois) et autres déchets non dangereux doivent être valorisés par un prestataire agréé.

Il est strictement interdit de les brûler, de les enfouir ou de les mettre en dépôt sauvage.

8.2 Traitement d'un DEEE Professionnel

Ce produit ne doit pas être mis en décharge ni traité avec les déchets ménagers mais doit être déposé dans un point de collecte approprié pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Document non contractuel. Dans le souci constant d'amélioration du matériel, le constructeur se réserve le droit de procéder sans préavis à toute modification technique.

MVN

Tél : 05 53 53 00 79

www.mvnfrance.com